

Image not found or type unknown



Vehicule achete avant mariage a qui au divorce

Par **bistoule**, le **02/11/2009** à **16:57**

Bonjour, rnje suis sur le point de divorcer ayant commencé la procedurernrnavant mon mariage j avais acheté un vehicule et donc a mon nomrncest ce que a mon divorce mon epouse a le droit de reclamer ce vehicule voir la moitié de sa valeurernrnmerci de votre reponse qui assez urgenternrnsalutations